



EHPAD Les CHENETS

Fondation Diaconesses de Reuilly

Pôle EHPAD Ile de France

Liste des documents à fournir pour l'admission

- Dossier de demande d'admission en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes rempli
- Photocopie de la carte nationale d'identité ou du passeport
- Photocopie du livret de famille
- Photocopie du titre de séjour pour les étrangers
- Photocopie de l'attestation carte vitale et la carte vitale
- Photocopie de la mutuelle ou CMUC (couverture maladie universelle complémentaire)
- Justificatifs attestant du montant de retraite
- Photocopie du dernier avis d'imposition ou de non-imposition
- Attestation responsabilité civile
- Notification du conseil départemental du droit à l'aide sociale (le cas échéant)
- Notification de l'APA établissement pour l'hébergement permanent (le cas échéant)
- Photocopie de l'ordonnance de jugement de mise sous protection juridique de la personne (le cas échéant)
- Demande d'APA/ Aide social en cours et récépissé de dépôt ou notification d'APA
- Document officiel désignant le tuteur légal (le cas échéant)
- Contrat obsèques si souscrit avant entrée
- Un dépôt de garantie équivalent à un mois d'hébergement